Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 077-217702158-20250331-002025_034-AU

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Décision n° 002025_034

Arrondissement de TORCY

Objet : ***Assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société ProConsulting en vue de la réalisation du dossier de renouvellement et d'extension de la vidéoprotection.***

Le Maire de la Ville de Gretz-Armainvilliers,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°02020_06 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 17 Juin 2020 en application de l'article L 2122-22, L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 78.2017 en date du 5 décembre 2017 portant autorisation de recours à la télétransmission pour les actes soumis au contrôle de légalité,

Considérant la proposition de la société ProConsulting sise 147 bis rue de Silly, 92100 Boulogne à l'effet d'assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation du dossier de renouvellement et d'extension de la vidéoprotection.

Considérant qu'il relève de la compétence de Monsieur le Maire de procéder à la signature de ce contrat.

Décide :

Article 1 : D'accepter et de signer l'assistance à maîtrise d'œuvre proposé par la société ProConsulting en vue de la réalisation du dossier de renouvellement et d'extension de la vidéoprotection pour un montant de 1 800.00 euros HT soit 2 160.00 euros TTC.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publié et transmise à :

Ville de Gretz-Armainvilliers (77220)

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 077-217702158-20250331-002025_034-AU

- Monsieur le Préfet de Seine-Et-Marne
- Monsieur le Comptable assignataire
- La société ProConsulting

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 31 mars 2025
Le Maire,

Jean-Paul GARCIA ROBIN

MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS (S.-&-M.)